



Association La maison des enfants  
16 bis, route de pornic  
44320 CHAUVÉ

## MANDAT DE PRELEVEMENT SEPA

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez l'association La maison des enfants à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte conformément aux instructions de l'association la maison des enfants.

Vous bénéficiez du droit d'être remboursé(e) par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passé avec elle. La demande de remboursement doit alors être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

Vos droits concernant le présent mandat de prélèvement SEPA sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

### Identification du créancier :

Association La maison des enfants  
16 bis, route de pornic  
44320 CHAUVÉ

Identifiant Créancier SEPA : FR79ZZZ833079

### Identification du débiteur :

Nom / prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

CP : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

### Désignation du compte à débiter :

N° de compte IBAN

|\_|\_|\_|\_|-|\_|\_|\_|\_|-|\_|\_|\_|\_|-|\_|\_|\_|\_|-|\_|\_|\_|\_|-|\_|\_|\_|\_|-|\_|\_|\_|\_|

Code BIC : \_\_\_\_\_ .

Fait à : \_\_\_\_\_ .

Signature,

Le : \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_ .

*Les informations du présent mandat vous concernant sont destinées à La maison des enfants. Elles sont recueillies afin de n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son client. Vous disposez de droits d'opposition, d'accès et de rectification tels que prévus aux articles 38 et suivants de la loi n°78-17 du 06 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés que vous pourrez exercer auprès de l'association la maison des enfants, 16 bis route de pornic 44320 CHAUVÉ.*